

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Arrêté du 26 novembre 2013 refusant le certificat prévu à l'article L. 111-2 du code du patrimoine

NOR : MCCC1328906A

Par arrêté de la ministre de la culture et de la communication en date du 26 novembre 2013, est refusé le certificat d'exportation demandé pour une copie manuscrite intégrale des *Mémoires d'outre-tombe* de François-René de Chateaubriand, avec deux mentions autographes de l'auteur « revu, Chateaubriand », 3 514 pages reliées en dix volumes, vers 1847, cet important manuscrit, muni d'une reliure en cuir vert réalisée après 1850 et demeuré en bon état de conservation, étant le seul état complet actuellement connu de l'œuvre, assorti d'un exemplaire du contrat d'édition de 1836 signé par Chateaubriand, et constituant, de ce fait, un témoin essentiel d'un chef-d'œuvre de la littérature française.